

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2022 à 18H30****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 13 mai 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 mai 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Marina. DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Claude GOUILLON-CHENOT à Sophie DELAIGUE  
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON  
Serap ALP à Éric BOUCOURT

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Jean-Éric GARRET, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ, Hélène BOUDON, Tahar BOUANANE.

**Secrétaire de séance :** Caroline GUELON

**ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE MATUSSIÈRE  
CESSION DE TERRAIN A L'ENTREPRISE  
SCI BIMA**

**Rapporteur :** Stéphane RODIER, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

Conseillers représentés :

7

Total votants :

50

Accompagner le développement économique des entreprises locales et accueillir de nouvelles activités est une des grandes priorités de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui mène plusieurs actions pour augmenter l'offre foncière et immobilière sur le territoire intercommunal.

Dans le cadre de la commercialisation de la zone d'activités économiques de Matussière, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a reçu plusieurs sollicitations d'entreprises.

Considérant la proposition d'achat de la SCI BIMA pour un terrain complémentaire d'une surface d'environ 2 902 m<sup>2</sup> (composé du lot 7.C dont 18 m<sup>2</sup> sur la parcelle YL 245 et 884 m<sup>2</sup> partie de la parcelle YL 340, et du lot 11 dont 462 m<sup>2</sup> sur la parcelle BL 173, 33 m<sup>2</sup> sur la parcelle YL 245 et 1505 m<sup>2</sup> sur YL 288), suivant le plan de division ci-joint, au prix de 60 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge, en vue de l'implantation d'activités sportives complémentaires (padel, simulateur de golf) et d'une brasserie.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à la société SCI BIMA ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, d'un terrain d'une surface d'environ 2 902 m<sup>2</sup> composé du lot 7.C dont 18 m<sup>2</sup> sur la parcelle YL 245 et 884 m<sup>2</sup> partie de la parcelle YL 340, et du lot 11 dont 462 m<sup>2</sup> sur la parcelle BL 173, 33 m<sup>2</sup> sur la parcelle YL 245 et 1505 m<sup>2</sup> sur YL 288), suivant le plan de division ci-joint, au prix de 60 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge, en vue de l'implantation d'activités sportives complémentaires (padel, simulateur de golf) et d'une brasserie ;
- **Précise** que les terrains seront vendus sous le régime de la TVA sur marge ;
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 36 mois ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 50

Conseillers présents : 43

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50

Pour : 50

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

